

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00308
Numéro SIREN : 424 505 816
Nom ou dénomination : FRANCE ALTER ECO

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/025790

FRANCE ALTER ECO

Société par Actions Simplifiée au capital de 149.894,29 euros
Siège social : 217 chemin du Grand Revoyet – 69230 Saint Genis Laval
424 505 816 RCS LYON

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2020

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Christophe BARNOUIN

DocuSigned by:
 *BARNOUIN Christophe*
71BB2B0588C54EA...

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan actif

FRANCE ALTER ECO

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires			3 861	
	Immobilisations corporelles	Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL			3 861		
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Immobilisations corporelles	Terrains			
			Constructions			
Inst. techniques, mat. out. industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL						
Actif circulant	Stocks	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
	Créances ⁽³⁾	Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL				
		Divers	Matières premières, approvisionnements			
			En cours de production de biens			
En cours de production de services						
Charges constatées d'avance	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	TOTAL					
Total de l'actif immobilisé					3 861	
Actif circulant	Créances ⁽³⁾	Avances et acomptes versés sur commandes			924	
		Clients et comptes rattachés	4 013 708	4 013 708	3 992 539	
		Autres créances	5 675 646	5 675 646	2 684 606	
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	9 689 354	9 689 354	6 677 145	
Charges constatées d'avance	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie	2 951	2 951		
		Disponibilités	2 951	2 951		
Total de l'actif circulant		9 692 306	9 692 306	6 678 069		
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		9 692 306	9 692 306	6 681 930		
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)		5 674 286	2 683 737		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

Bilan passif

FRANCE ALTER ECO

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 149 894)	149 894	149 894
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	14 989	14 989
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	125	125
	Autres réserves		
	Report à nouveau	5 342 115	2 411 011
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	2 776 546	2 931 104	
Situation nette avant répartition	8 283 671	5 507 124	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total	8 283 671	5 507 124
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		4 536
	Emprunts et dettes financières divers (3)	727 198	354 221
	Total	727 198	358 757
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		41 061
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 160	82 517
	Dettes fiscales et sociales	673 276	692 470
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Total	681 436	774 987	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 408 634	1 174 806	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	9 692 306	6 681 930	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 408 634	1 133 744	
(3) dont emprunts participatifs		4 536	

Compte de résultat

FRANCE ALTER ECO

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises Production vendue : - Biens - Services				
	Chiffre d'affaires net				
	Production stockée production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits			281 361 3 422 151	3 327 116
	Total			3 703 513	3 327 116
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			9 667 37 835	5 144 43 594
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations amortissements • sur actif circulant provisions • pour risques et charges			532	709
	Autres charges			241 224	0
	Total			289 259	49 448
	Résultat d'exploitation	A		3 414 253	3 277 667
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		B C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4) Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4) Autres intérêts et produits assimilés (4) Reprises sur provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			92 820	7 708
	Total			92 820	7 708
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées (5) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				50
	Total				50
	Résultat financier	D		92 820	7 658
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		3 507 073	3 285 325

Compte de résultat

FRANCE ALTER ECO

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 328	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	3 328	
Résultat exceptionnel		F	
		-3 328	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		727 198	354 221
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		2 776 546	2 931 104
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	77 163	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	92 820	7 708
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		50

ANNEXE

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

À la suite du rachat par le fond PAI Partners et Charles JOBSON, un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé au 1^{er} janvier 2020 avec comme tête de groupe, une société française : **ECOTONE HOLDCO I** qui remplace **WESSANEN France HOLDING**.

La structure d'acquisition comprend les sociétés **ECOTONE HOLDCO I, ECOTONE HOLDCO II, ECOTONE HOLDCO III et ECOTONE HOLDCO IV**, toutes situées en France et qui forment un nouveau groupe d'intégration fiscale.

L'ensemble de ces sociétés ont clôturé un premier exercice social de 15 jours le 30 avril 2019. Afin d'aligner la date de clôture sur les autres sociétés du groupe, celle-ci a été modifiée au 31 décembre. Par conséquent, l'exercice 2020 s'est ouvert le 01 mai 2019 et a été clôturé le 31 décembre 2020, soit un exercice long de 20 mois.

Sociétés	Date de clôture	
	Exercice 2019	Exercice 2020
- ECOTONE HOLDCO I - ECOTONE HOLDCO II - ECOTONE HOLDCO III - ECOTONE HOLDCO IV	30 avril 2019	31 décembre 2020
- Wessanen France Holding - Bjorg Bonneterre et Compagnie - Ecotone - Bonneterre et Compagnie - France Alter Eco - Destination	31 décembre 2019	31 décembre 2020

ECOTONE HOLDCO I a ensuite élargi son périmètre d'intégration fiscal déjà composé des trois sociétés françaises : **HOLDCO II, III et IV**. Ce groupe d'intégration détient par l'intermédiaire de trois sociétés néerlandaises (**BEST OF NATURE BIDCO B.V, WESSANEN B.V et WESSANEN NEDERLAND HOLDING B.V**), le groupe d'intégration fiscale composé des sociétés **Ecotone, Bjorg et Compagnie, Bonneterre et Compagnie, France Alter Eco, Wessanen France Holding** ainsi que **Destination**.

Le nouveau Groupe Français se constitue ainsi de dix sociétés :

- ECOTONE HOLDCO I
- ECOTONE HOLDCO II
- ECOTONE HOLDCO III
- ECOTONE HOLDCO IV
- WESSANEN FRANCE HOLDING
- ECOTONE
- BJORG et CIE
- BONNETERRE et CIE
- FRANCE ALTER ECO
- DESTINATION

La société France ALTER ECO a mis en place une location gérance avec BJORG et Compagnie depuis 2014. Au cours de l'année 2020 l'activité de la marque ALTER ECO chez BJORG & Cie a généré du chiffre d'affaires et le montant de la location s'élève à 3 344 757€ HT.

1.2. Impacts éventuels liés à la crise sanitaire Covid-19

Au cours de l'année 2020, la pandémie de Covid-19 a frappé durement l'économie mondiale et a engendré une situation grave et inédite.

La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements afin de lutter contre celle-ci ont malgré tout eu un effet relativement positif pour le Groupe. Malgré des problématiques d'approvisionnement et de respect des livraisons, le Groupe Ecotone s'est fortement mobilisé afin de répondre aux nouvelles attentes de ses clients dans un environnement complexe et en évolution rapide.

Le Groupe a mis en œuvre des mesures fortes de protection de ses collaborateurs.

Au cours de l'exercice, le Groupe n'a pas observé de difficultés opérationnelles majeures ayant affectées de façon négative le résultat du Groupe. De ce fait, le Groupe n'a pas demandé de prêts garantis par l'Etat (PGE) et n'a pas bénéficié d'aides significatives.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre

l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

2.3. Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

2.6. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

3. Informations relatives au bilan

3.1. Actif

3.1.1. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	4 013 708	4 013 708	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 360	1 360	-
	Groupes et associés	5 674 286	-	5 674 286	
	Débiteur divers	-	-	-	
TOTAL		9 689 355	4 015 068	5 674 286	

3.2. Passif

3.2.1. Capitaux propres

3.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	149 894	-	-	149 894
Primes, réserves et écarts	15 115	-	-	15 115
Report à nouveau	2 411 011	2 931 105	-	5 342 116
Résultat	2 931 105	2 776 547	2 931 105	2 776 547
TOTAL	5 507 125	5 707 652	2 931 105	8 283 671

Le capital est composé de 16 861 actions de 8,89 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

3.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	8 160	8 160	-	-
TVA	667 639	667 639	-	-
Autres impôts et taxes	5 638	5 638	-	-
Groupe et associés	727 198	727 198	-	-
TOTAL	1 408 635	1 408 635	-	-

3.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	5 760
Autres charges fiscales	5 638
TOTAL	11 398

4. Informations relatives au compte de résultat

Néant.

5. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		3 507 074	-3 329
Impôts :	Au taux de 28% et 31%	728 130	-932
	Sur PVLТ	-	-
Résultat après impôts		2 778 944	-2 397

5.1. Intégration fiscale

À la suite du rachat par le fond PAI Partners et Charles JOBSON, un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé au 1er janvier 2020 avec comme tête de groupe, une société française : ECOTONE HOLDCO I qui remplace WESSANEN France HOLDING.

La structure d'acquisition comprend les sociétés ECOTONE HOLDCO I, ECOTONE HOLDCO II, ECOTONE HOLDCO III et ECOTONE HOLDCO IV, toutes situées en France et qui forment un nouveau groupe d'intégration fiscale.

L'ensemble de ces sociétés ont clôturé un premier exercice social le 30 avril 2019. Afin d'aligner la date de clôture sur les autres sociétés du groupe, celle-ci a été modifiée au 31 décembre.

ECOTONE HOLDCO I a ensuite élargi son périmètre d'intégration fiscale déjà composé des trois sociétés françaises : HOLDCO II, III et IV. Ce groupe d'intégration détient par l'intermédiaire de trois sociétés néerlandaises (BEST OF NATURE BIDCO BV, WESSANEN B.V et WESSANEN NEDERLAND HOLDING B.V), le groupe d'intégration fiscale composé des sociétés Ecotone, Bjorg et Compagnie, Bonneterre et Compagnie, France Alter Eco, Wessanen France Holding ainsi que Destination.

Le nouveau Groupe Français se constitue ainsi de dix sociétés :

- ECOTONE HOLDCO I
- ECOTONE HOLDCO II
- ECOTONE HOLDCO III
- ECOTONE HOLDCO IV
- WESSANEN FRANCE HOLDING
- ECOTONE
- BJORG et CIE
- BONNETERRE et CIE
- FRANCE ALTER ECO

- DESTINATION

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Les comptes consolidés sont établis suivant le référentiel IFRS par Ecotone Holco I. Ils sont certifiés et publiés.

6. Autres informations

6.1. Engagements hors bilan

Néant

6.2. Transaction avec des parties liées

Néant.

FRANCE ALTER ECO
Société par Actions Simplifiée au capital de 149.894,29 euros
Siège social : 217 chemin du Grand Revoyet – 69230 Saint Genis Laval
424 505 816 RCS LYON

TEXTE DE LA DECISION D’AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE
PAR L’ASSOCIEE UNIQUE LE 31 MAI 2021

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président,

constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à la somme de 2.776.546,56 euros,

décide d'affecter ledit bénéfice en intégralité au compte « Report à nouveau » créditeur, dont le montant se trouvera ainsi porté de 5.342.115,64 euros à 8.118.662,20 euros.

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Christophe BARNOUIN

DocuSigned by:
 *BARNOUIN Christophe*
71BB2B0588C54EA...

FRANCE ALTER ECO

Société par actions simplifiée

217 chemin du Grand Revoyet

69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

FRANCE ALTER ECO

Société par actions simplifiée

217 chemin du Grand Revoyet

69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société FRANCE ALTER ECO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FRANCE ALTER ECO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

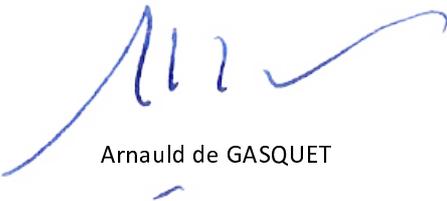
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 21 mai 2021

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Arnauld de GASQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan actif

FRANCE ALTER ECO

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			3 861
	Immobilisations corporelles	Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
	TOTAL			3 861	
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Terrains			
		Constructions			
Inst. techniques, mat. out. industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
TOTAL					
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL					
Total de l'actif immobilisé				3 861	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
	Créances ⁽³⁾	Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
	TOTAL				
Divers	Avances et acomptes versés sur commandes				924
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	4 013 708	4 013 708	3 992 539
		Autres créances	5 675 646	5 675 646	2 684 606
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	9 689 354		9 689 354	6 677 145	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités		2 951		2 951	
TOTAL	2 951		2 951		
Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant		9 692 306		9 692 306	6 678 069
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écart de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		9 692 306		9 692 306	6 681 930
Renvois :	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			5 674 286	2 683 737
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Bilan passif

FRANCE ALTER ECO

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 149 894)	149 894	149 894
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	14 989	14 989
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	125	125
	Autres réserves		
	Report à nouveau	5 342 115	2 411 011
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	2 776 546	2 931 104	
Situation nette avant répartition	8 283 671	5 507 124	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total	8 283 671	5 507 124
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		4 536
	Emprunts et dettes financières divers (3)	727 198	354 221
	Total	727 198	358 757
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		41 061
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 160	82 517
	Dettes fiscales et sociales	673 276	692 470
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Total	681 436	774 987	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 408 634	1 174 806	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	9 692 306	6 681 930	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 408 634	1 133 744	
(3) dont emprunts participatifs		4 536	

Compte de résultat

FRANCE ALTER ECO

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens - Services				
	Chiffre d'affaires net				
	Production stockée production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits			281 361 3 422 151	3 327 116
			Total	3 703 513	3 327 116
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			9 667	5 144
	Impôts, taxes et versements assimilés			37 835	43 594
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges	amortissements provisions	532	709	
Autres charges			241 224	0	
			Total	289 259	49 448
			Résultat d'exploitation A	3 414 253	3 277 667
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			92 820	7 708
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	92 820	7 708
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				50
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total		50
			Résultat financier D	92 820	7 658
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	3 507 073	3 285 325

Compte de résultat

FRANCE ALTER ECO

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 328	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	3 328	
Résultat exceptionnel		F	
		-3 328	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	354 221
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			727 198
		2 776 546	2 931 104
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	77 163	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	92 820	7 708
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		50

ANNEXE

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

À la suite du rachat par le fond PAI Partners et Charles JOBSON, un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé au 1^{er} janvier 2020 avec comme tête de groupe, une société française : **ECOTONE HOLDCO I** qui remplace **WESSANEN France HOLDING**.

La structure d'acquisition comprend les sociétés **ECOTONE HOLDCO I, ECOTONE HOLDCO II, ECOTONE HOLDCO III et ECOTONE HOLDCO IV**, toutes situées en France et qui forment un nouveau groupe d'intégration fiscale.

L'ensemble de ces sociétés ont clôturé un premier exercice social de 15 jours le 30 avril 2019. Afin d'aligner la date de clôture sur les autres sociétés du groupe, celle-ci a été modifiée au 31 décembre. Par conséquent, l'exercice 2020 s'est ouvert le 01 mai 2019 et a été clôturé le 31 décembre 2020, soit un exercice long de 20 mois.

Sociétés	Date de clôture	
	Exercice 2019	Exercice 2020
- ECOTONE HOLDCO I - ECOTONE HOLDCO II - ECOTONE HOLDCO III - ECOTONE HOLDCO IV	30 avril 2019	31 décembre 2020
- Wessanen France Holding - Bjorg Bonnetterre et Compagnie - Ecotone - Bonnetterre et Compagnie - France Alter Eco - Destination	31 décembre 2019	31 décembre 2020

ECOTONE HOLDCO I a ensuite élargi son périmètre d'intégration fiscal déjà composé des trois sociétés françaises : **HOLDCO II, III et IV**. Ce groupe d'intégration détient par l'intermédiaire de trois sociétés néerlandaises (**BEST OF NATURE BIDCO B.V, WESSANEN B.V et WESSANEN NEDERLAND HOLDING B.V**), le groupe d'intégration fiscale composé des sociétés **Ecotone, Bjorg et Compagnie, Bonnetterre et Compagnie, France Alter Eco, Wessanen France Holding** ainsi que **Destination**.

Le nouveau Groupe Français se constitue ainsi de dix sociétés :

- ECOTONE HOLDCO I
- ECOTONE HOLDCO II
- ECOTONE HOLDCO III
- ECOTONE HOLDCO IV
- WESSANEN FRANCE HOLDING
- ECOTONE
- BJORG et CIE
- BONNETERRE et CIE
- FRANCE ALTER ECO
- DESTINATION

La société France ALTER ECO a mis en place une location gérance avec BJORG et Compagnie depuis 2014. Au cours de l'année 2020 l'activité de la marque ALTER ECO chez BJORG & Cie a généré du chiffre d'affaires et le montant de la location s'élève à 3 344 757€ HT.

1.2. Impacts éventuels liés à la crise sanitaire Covid-19

Au cours de l'année 2020, la pandémie de Covid-19 a frappé durement l'économie mondiale et a engendré une situation grave et inédite.

La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements afin de lutter contre celle-ci ont malgré tout eu un effet relativement positif pour le Groupe. Malgré des problématiques d'approvisionnement et de respect des livraisons, le Groupe Ecotone s'est fortement mobilisé afin de répondre aux nouvelles attentes de ses clients dans un environnement complexe et en évolution rapide.

Le Groupe a mis en œuvre des mesures fortes de protection de ses collaborateurs.

Au cours de l'exercice, le Groupe n'a pas observé de difficultés opérationnelles majeures ayant affectées de façon négative le résultat du Groupe. De ce fait, le Groupe n'a pas demandé de prêts garantis par l'Etat (PGE) et n'a pas bénéficié d'aides significatives.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre

l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

2.3. Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

2.6. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

3. Informations relatives au bilan

3.1. Actif

3.1.1. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	4 013 708	4 013 708	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 360	1 360	-
	Groupes et associés	5 674 286	-	5 674 286	
	Débiteur divers	-	-	-	
TOTAL		9 689 355	4 015 068	5 674 286	

3.2. Passif

3.2.1. Capitaux propres

3.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	149 894	-	-	149 894
Primes, réserves et écarts	15 115	-	-	15 115
Report à nouveau	2 411 011	2 931 105	-	5 342 116
Résultat	2 931 105	2 776 547	2 931 105	2 776 547
TOTAL	5 507 125	5 707 652	2 931 105	8 283 671

Le capital est composé de 16 861 actions de 8,89 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

3.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	8 160	8 160	-	-
TVA	667 639	667 639	-	-
Autres impôts et taxes	5 638	5 638	-	-
Groupe et associés	727 198	727 198	-	-
TOTAL	1 408 635	1 408 635	-	-

3.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	5 760
Autres charges fiscales	5 638
TOTAL	11 398

4. Informations relatives au compte de résultat

Néant.

5. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		3 507 074	-3 329
Impôts :	Au taux de 28% et 31%	728 130	-932
	Sur PVLТ	-	-
Résultat après impôts		2 778 944	-2 397

5.1. Intégration fiscale

À la suite du rachat par le fond PAI Partners et Charles JOBSON, un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé au 1er janvier 2020 avec comme tête de groupe, une société française : ECOTONE HOLDCO I qui remplace WESSANEN France HOLDING.

La structure d'acquisition comprend les sociétés ECOTONE HOLDCO I, ECOTONE HOLDCO II, ECOTONE HOLDCO III et ECOTONE HOLDCO IV, toutes situées en France et qui forment un nouveau groupe d'intégration fiscale.

L'ensemble de ces sociétés ont clôturé un premier exercice social le 30 avril 2019. Afin d'aligner la date de clôture sur les autres sociétés du groupe, celle-ci a été modifiée au 31 décembre.

ECOTONE HOLDCO I a ensuite élargi son périmètre d'intégration fiscale déjà composé des trois sociétés françaises : HOLDCO II, III et IV. Ce groupe d'intégration détient par l'intermédiaire de trois sociétés néerlandaises (BEST OF NATURE BIDCO BV, WESSANEN B.V et WESSANEN NEDERLAND HOLDING B.V), le groupe d'intégration fiscale composé des sociétés Ecotone, Bjorg et Compagnie, Bonneterre et Compagnie, France Alter Eco, Wessanen France Holding ainsi que Destination.

Le nouveau Groupe Français se constitue ainsi de dix sociétés :

- ECOTONE HOLDCO I
- ECOTONE HOLDCO II
- ECOTONE HOLDCO III
- ECOTONE HOLDCO IV
- WESSANEN FRANCE HOLDING
- ECOTONE
- BJORG et CIE
- BONNETERRE et CIE
- FRANCE ALTER ECO

- DESTINATION

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Les comptes consolidés sont établis suivant le référentiel IFRS par Ecotone Holco I. Ils sont certifiés et publiés.

6. Autres informations

6.1. Engagements hors bilan

Néant

6.2. Transaction avec des parties liées

Néant.